

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/11/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/11/2015

Délibération n° D-2015-440

Maintenance de diverses installations techniques des
bâtiments - Lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 - Approbation des
marchés

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Jacques ARTHUR, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

Direction Patrimoine et Moyens**Maintenance de diverses installations techniques
des bâtiments - Lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 -
Approbation des marchés**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Dans l'acte de construire ou dans le cadre de l'entretien des ouvrages, il est non seulement nécessaire et obligatoire de mettre en œuvre des contrôles et vérifications techniques, mais aussi d'assurer la maintenance de certaines installations (ascenseurs, groupes électrogènes, équipements de sécurité incendie, etc.).

D'une manière générale, la maintenance comprend l'entretien courant et les visites périodiques, mais également la garantie totale sur les installations avec le remplacement de toutes les pièces défectueuses, fourniture et main d'œuvre.

Pour assurer cette maintenance, un appel d'offres fractionné en sept lots a été lancé afin de faire appel à des entreprises spécialisées.

Les marchés seront exécutoires à compter du 1er janvier 2016 ou de la date de leur notification aux entreprises si elle est postérieure. Ils courront jusqu'au 31 décembre 2016. Ils pourront être reconduits trois fois pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2017 sans pouvoir excéder le 31 décembre 2019.

La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie les 15 octobre et 5 novembre 2015 pour procéder à la désignation des attributaires des marchés pour les lots 1 à 7.

Les crédits nécessaires seront ouverts aux budgets des exercices concernés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés à bons de commande pour chaque lot précisé dans le tableau ci-dessous :

Lots	Désignation	Attributaires	Montants minimum en € TTC
1	Ascenseurs, monte charges et monte handicapés	OTIS SCS	16 000,00
2	Groupes électrogènes	GEMA SAS	15 000,00
3	Protection intrusion et contrôle d'accès	CTCAM	15 000,00
4	Portes, portails, rideaux et barrières	THYSSENKRUPP ASCENSEURS	15 000,00
5	Equipements de sécurité incendie	SNC INEO ATLANTIQUE	80 000,00
6	Cuisines (dégraissage des hottes, de l'extraction et des conduits)	AIR ACTION SARL	2 000,00
7	Horloges, cloches, chronomètres de stades et gymnases	BODET	7 000,00

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY